

Troubles de la croissance pour les centres éducatifs fermés

Le gouvernement a tranché : il créera de nouveaux centres pour mineurs avec une feuille de route plus claire.

Par **SONYA FAURE**
et **WILLY LE DEVIN**

Dix ans que la justice place des enfants délinquants dans des centres éducatifs fermés. Jamais les CEF n'avaient été sérieusement évalués par les pouvoirs publics. Leur fonctionnement chaotique et opaque a souvent été dénoncé : ce matin, le contrôleur des lieux de privation de liberté sonne l'alarme concernant deux d'entre eux (*lire ci-contre*). A son arrivée au ministère de la Justice, Christiane Taubira - qui n'a jamais caché son scepticisme vis-à-vis des CEF - avait demandé une triple inspection de ces centres pour mineurs multirécidivistes. Elle en a reçu les conclusions au premier trimestre 2013... curieusement gardées bien au chaud au ministère. Libération a pu consulter ce document de 110 pages, rédigé par les inspections générales des services judiciaires, de la protection judiciaire de la jeunesse et des affaires sociales. Les auteurs dressent l'état des lieux de structures dévianées «*incorrigibles*» même si «*fragiles*». Ils ont sondé les magistrats : 58 % se disent satisfaits ou très satisfaits des CEF. A mesure que des places en CEF ont été créées, les placements ont augmenté. Ils accueillent aujourd'hui 1 200 enfants par an.

«**DÉPASSÉES**». Le rapport a des phrases nuancées - on pourrait dire alambiquées - pour qualifier leur bilan : «*Le CEF a fait la preuve d'une utilité globale ment reconnue, même si aucune évaluation de ses résultats n'a été véritablement entreprise.*» Au ministère, on traduit : le dispositif a grandi trop vite et affronte de nombreuses difficultés. Que le rapport liste une par une : «*Nombreux dysfonctionnements et incidents (saccages, violences aux personnes)*» liés au manque d'activités ; équipes «*dépassées*» ou «*souffrant d'un défaut d'autorité*» ; sentimentisme explosif des personnels ; pratiques «*très variables s'agissant du respect des convictions religieuses*» (40 % des CEF excent le halal) ; informations parcellaires sur le parcours des jeunes après leur sortie. Selon le ministère, le document devrait guider la politique du



REPERES

LES CEF

Les centres éducatifs fermés ont été créés par la loi Perben I, en 2002. Présentés comme des alternatives à la prison, ils étaient alors réservés aux multirécidivistes de 13 à 18 ans. Ils accueillent aujourd'hui aussi des auteurs d'actes uniques mais graves.

3,7 mois

C'est la durée moyenne de séjour en CEF. A leur création, ils devaient accueillir des mineurs pour six mois minimum.

607 euros

C'est le prix par journée d'un séjour en CEF, contre 520 en prison pour mineurs, et 36 euros en famille d'accueil. Ouvrir un nouveau centre coûte 2,5 millions d'euros, selon la chancellerie.

la gauche a ouvert huit CEF. Et le ministre prévoit la création de deux centres par an jusqu'à la fin du quinquennat - il y en aura alors 59 mi-2017. Le rapport préconise d'ouvrir un centre outre-mer, un autre réservé aux filles et de rapprocher les derniers des grandes zones urbaines, notamment dans le Sud-Est, peu pourvu en CEF. Selon le rapport, «*les implantations géographiques sont intervenues de manière désordonnée, sans lien suffisant avec les bassins de délinquance*». Si cette feuille de route est maintenue, on n'atteindra donc pas les 80 CEF promis par Hollande. Aujourd'hui, les centres ne sont remplis qu'à 70 % de leur capacité.

Courant 2014, un comité de pilotage national sera mis en place. «*C'est à cet échelon que revient de définir les pratiques relatives aux droits fondamentaux des mineurs, notamment en terme d'usages des feuilles ou d'adaptation des régimes alimentaires, conciliant principe de laïcité et respect de certaines prescriptions religieuses*», dit le rapport. Le cahier des charges des CEF sera revu, des activités proposées aux adolescents à la gestion des incidents. Ceux-ci, nombreux, ont émaillé ces dernières années, laissant les équipes isolées face à la violence qui pouvait y éclater. Le ministère veut donc instaurer un outil de suivi de ces incidents et proposer un appui technique aux équipes. Le *Suite page 14*

Le centre éducatif fermé de Savigny-sur-Orge (Essonne) en 2010.

PHOTO VINCENT NGUYEN RIVA PRESS

gagement du Président vaut, et ma responsabilité de garde des Sceaux, c'est de lui apporter des éléments indiscutables pour lui dire : «*voilà ce que produit le milieu ouvert, voilà ce que produisent les CEF.*» [...] *Il faut arrêter de se dire que c'est LA solution.*» L'opposition avait profité de ces paroles dissonantes et Taubira était accusée d'être trop indulgente sur la délinquance des mineurs.

VIOLENCE. A la chancellerie, les éléments de langage sont désormais fixés : pas d'ouverture de CEF sans encadrement plus rigoureux. Sur la base de ce rapport, la feuille de route serait donc tracée. Depuis son arrivée au pouvoir,

gouvernement sur un sujet sensible qui divise jusqu'au plus haut niveau de l'Etat. Créés en 2002 par la droite comme «*dernière chance avant la prison*», ces centres sont devenus le symbole d'une justice qui punit plus sévèrement ses enfants. Et trois mois à peine après l'arrivée des socialistes au pouvoir, les relations entre Christiane Taubira et le Président s'étaient tendues au sujet des CEF. Alors que le candidat Hollande avait annoncé le doublement du nombre des centres créés par la droite (donc les porter à 80), le ministre annonçait dans une interview à Libération, le 7 août 2012, avoir lancé cette inspection pour évaluer les CEF : «*L'en-*



Suite de la page 12 rapport révèle en outre des disparités dans les pratiques disciplinaires : suppression des rencontres familiales pour punir un enfant récalcitrant, pratiques hétérogènes concernant les fouilles...

Le gouvernement précédent avait choisi de spécialiser des CEF en «santé mentale» pour prendre en charge les adolescents nécessitant un accompagnement psychiatrique (*lire ci-dessous*). Finalement, le ministère prévoit de recruter dans chaque CEF un psychologue. Enfin, il promet de mesurer l'impact d'un placement en CEF dans le parcours des jeunes.

Faute d'un cahier des charges clair, l'état des lieux varie profondément d'un

établissement à l'autre. Dans plusieurs, des incidents – de la fugue, aux agressions – se sont succédés. «Il y a des centres où l'extrême violence est telle que le placement en CEF est plus nocif que bénéfique au jeune. Cela pose clairement la question de la pertinence de l'enfermement pour les mineurs», pointe Maria Inès du SNPES-PJJ, organisation syndicale opposée aux CEF depuis leur création. Régroupé une dizaine de jeunes multirécidivistes ou auteurs de faits graves dans un bâtiment clos n'est pas sans risque. A fortiori, comme c'est le cas dans certains centres, sans un projet pédagogique qui fort ni une équipe d'encadrement expérimentée et bien formée. «Les CEF dans une offre de placement riche, sans

problème. Les considérer comme l'alpha et l'omega, franchement non. Il est urgent de tout remettre à plat, car nous sommes allés trop loin dans les souffrances. Car il faut non seulement protéger les jeunes d'eux-mêmes, mais aussi faire en sorte que la pression baisse pour les éducateurs», affirme Alain Dru, de la CGT-PJJ. En 2010, Libération révélait déjà les violences commises au centre de Savigny-sur-Orge : violente par ses compagnons, un adolescent armé avait fini par menacer personnel et jeunes. Depuis, si la situation s'est améliorée dans ce CEF de l'Essonne, d'autres en revanche ont dû fermer temporairement : Combs-la-Ville (Seine-et-Marne), Port-Louis (Guadeloupe). ◆

A Savigny-sur-Orge, en 2010. Les centres éducatifs fermés accueillent des mineurs délinquants de 13 à 18 ans. PHOTO VINCENT NGUYEN, RIVA PRESS

CARNET

NAISSANCE

La vie d'Adèle

Ce mercredi 6 novembre 2013 à 7h35, la petite Adèle a tourné les premiers plans de sa vie. Ses parents, Hélène et Gwendal, sont ravis qu'elle les ait choisis pour le casting.

DÉCÈS

Jean-Pierre Lachaux

(1956-2013)

"Emile" "Saxo"

a définitivement posé son balai et son biniou. La Note Bleue flotte sur Nonza.

SOUVENIRS

Alice LEFORT

Les larmes de nos chagrins sont aussi les miroirs de nos plus beaux souvenirs.

Ta famille

Et de 3!

Tes 2 autres fils se marient :-)
Tu nous manqueras tant...
FCVBSRD et tes pitits kids



Le Carnet

Vous organisez un colloque, un séminaire, une conférence... Contactez-nous

Véronique Ponnau, 33 ans, est éducatrice et représentante syndicale CGT-PJJ depuis six ans au centre éducatif fermé (CEF) de Nîmes (Gard).

«On veut du CEF à tout prix. Il y a une pression politique incroyable pour remplir ces établissements qui ont été vendus comme la panacée en matière de lutte contre la délinquance juvénile. Le problème, c'est que de nombreux foyers traditionnels sont sacrifiés sur l'autel des CEF. En soi, les CEF sont un outil intéressant, mais nous n'avons pas les moyens

TÉMOIGNAGE d'y mettre en œuvre une politique éducative ambitieuse. Le cahier des charges prévoit 15 éducateurs pour 12 jeunes, c'est intenable ! Nous sommes face à des enfants très durs, et l'extrême violence est quotidienne. La plupart du temps, ce sont des insultes. Mais, parfois, cela peut dérapé en menaces directes.

«À l'heure actuelle, l'équipe traverse une passe très compliquée. Toutefois, à Nîmes, nous avons la chance d'être solidaires entre nous. De nombreux collègues partent quand même en arrêt maladie, et j'avoue moi-même être au bord du burn-out. Pourtant, j'étais volontaire

pour travailler dans ce type d'établissement. J'en avais fait la demande, car le challenge éducatif me plaisait beaucoup. Après six ans à Nîmes, je suis complètement essorée. Il faut composer avec la peur permanente d'être agressée. Surtout que tout et n'importe quoi circule entre les murs. Une fois, nous avons carrément retrouvé un revolver.

«Par respect des droits des enfants [à Nîmes, ils ont entre 13 et 16 ans], nous ne fouillons que les vêtements et les sacs lorsqu'ils rentrent de week-end. Certains en profitent pour faire rentrer des cigarettes, mais surtout du shit. Ils fument impunément entre les murs du CEF et sont encore plus compliqués à canaliser lorsqu'ils sont sous l'emprise de stupéfiants. Les fugues sont également monnaie courante. Parfois, je ne peux m'empêcher de me dire qu'au lieu d'être bénéfique, le placement en CEF pour

«Lorsque les collègues sont en arrêt maladie, ils sont remplacés par des contractuels qui sont parfois recrutés sur le seul critère de leur stature physique.»

leur stature physique. Ça fait peur, l'urgence est partout. En soirée, il y a parfois ce que les jeunes appellent des "moulons", c'est-à-dire des passages à tabac des plus faibles ou des derniers arrivés. Souvent, on n'a pas d'autres choix que d'appeler la police ou le Samu. On en arrive à un niveau inconcevable, alors que sur le papier le projet était intéressant.»

Recueilli par WILLY LE DEVIN

certaines jeunes joue à plein dans l'aggravation de leurs cas.

«Nous souffrons aussi d'une formation beaucoup trop partielle. Surtout sur le volet psychiatrique [le CEF va, en plus, recevoir l'habilitation santé mentale, ndr.]. Pour un éducateur, le seul outil de travail, c'est la parole. Or, l'urgence est telle que dans d'autres CEF, certains éducateurs dérapent et reproduisent les codes d'intimidation que les jeunes utilisent dans leurs quartiers. Quand l'adulte, le référent, se met au niveau du jeune, c'est que quelque chose cloche désespérément. Lorsque les collègues sont en arrêt maladie, ils sont remplacés par des contractuels qui sont parfois recrutés sur le seul critère de leur stature physique. Ça fait peur, l'urgence est partout. En soirée, il y a parfois ce que les jeunes appellent des "moulons", c'est-à-dire des passages à tabac des plus faibles ou des derniers arrivés. Souvent, on n'a pas d'autres choix que d'appeler la police ou le Samu. On en arrive à un niveau inconcevable, alors que sur le papier le projet était intéressant.»

«Lorsque les collègues sont en arrêt maladie, ils sont remplacés par des contractuels qui sont parfois recrutés sur le seul critère de leur stature physique.»

leur stature physique. Ça fait peur, l'urgence est partout. En soirée, il y a parfois ce que les jeunes appellent des "moulons", c'est-à-dire des passages à tabac des plus faibles ou des derniers arrivés. Souvent, on n'a pas d'autres choix que d'appeler la police ou le Samu. On en arrive à un niveau inconcevable, alors que sur le papier le projet était intéressant.»

Jean-Marie Delarue, contrôleur général des lieux de privation de liberté, alerte sur le fonctionnement calamiteux de deux centres éducatifs fermés :

Jean-Marie Delarue est contrôleur général des lieux de privation de liberté. Ses services ont visité 42 centres éducatifs fermés (CEF) sur la cinquantaine existant en France. Fait extrêmement rare, il fait ce matin usage d'une procédure d'urgence pour alerter sur les « violations des droits fondamentaux » des mineurs placés dans deux CEF : celui de Pionsat (Puy-de-Dôme) et Hendaye (Pyrénées-Atlantiques). Il nous explique pourquoi.

Qu'est-ce qui vous a semblé mériter une telle alarme ?

Cette procédure d'urgence, prévue par la loi, est réservée aux atteintes graves et urgentes des droits fondamentaux des personnes privées de liberté. Nous ne l'avons utilisée que deux fois auparavant, concernant la prison de Nouméa (Nouvelle-Calédonie) et celle des Baumettes à Marseille.

A Pionsat, nous avons trouvé une organisation qui s'apparentait au degré zéro de l'éducatif. Il y avait bien un projet,

INTERVIEW

rédigé à l'origine du centre, pour organiser la prise en charge de ces enfants de 13 à 16 ans... mais il était placé sous clé et n'était pas connu des éducateurs. L'ancienne direction était incapable d'impulser des orientations fermes à l'équipe. Tous les matins, les éducateurs arrivaient en se grattant la tête : « qu'est-ce qu'on va bien leur faire faire ? Tiens, on va en prendre deux pour sortir les poubelles. Et deux autres pour acheter 5 kilos de choux-fleurs... » Le pire, c'est que les enfants en étaient totalement conscients. Ils nous ont dit eux-mêmes n'être pas encadrés, ne pas savoir pourquoi ils étaient là, quel était le but de tout ça. Ce qui leur apparaissait comme une injustice supplémentaire : ils attendaient quelque chose de ce centre, et on ne leur donnait rien. A trois semaines de la rentrée scolaire, aucun enseignant n'était nommé. Nous n'avons d'ailleurs reçu aucune réponse du ministère de l'Education



Jean-Marie Delarue, vendredi à Paris.

« Tout se passe comme si le seul objectif de ces CEF était de parquer les enfants »

comme si le but était de reléguer des enfants loin des regards, sur un petit terrain excentré, en bordure de la Bidassoa, au milieu d'entrepôts et de matériel ferroviaire au rebut. Il n'est accessible que par voie maritime ou par voiture. Quand un enfant quitte le centre – ce qui arrive très souvent pour des fugues plus ou moins longues ou juste pour acheter des cigarettes

ou échapper quelques instants aux éducateurs –, il doit traverser les voies ferrées, de manière particulièrement dangereuse. Le choix d'installer le CEF à cet endroit, en 2003, en dit long sur le sérieux avec lequel la sécurité des enfants a été envisagée... La question est : Est-ce que l'autorité publique est capable de les soustraire au danger ? Non, et elle en rajoute. C'est

une atteinte grave au droit à la vie. La garde des Sceaux nous a répondu : on est conscient du problème, mais aucun incident grave n'est jamais survenu. Encore heureux !

Vous relatez aussi un problème d'hygiène...

Nous avons trouvé dans le congélateur du centre des stocks de viande périmés depuis plusieurs mois. La dernière inspection des services vétérinaires remontait à 2008.

Dans un avis de 2011, vous étiez déjà assez critique sur les disparités entre les CEF. Pourquoi ?

Les disparités entre les CEF sont énormes. Certains fonctionnent très bien et dans d'autres, c'est beaucoup plus compliqué. A l'évidence, beaucoup de CEF souffrent de l'absence d'un programme éducatif clair. De façon un peu provocatrice, on pourrait dire qu'à l'échelle de la délinquance juvénile répond l'errance du projet CEF. L'urgence est vraiment à la redéfinition, si ce n'est à la définition tout court, de leur objet. De ce flou découlent en partie les difficultés vécues par le personnel encadrant. Les éducateurs n'arrivent pas toujours avec l'expérience ni la formation nécessaire. Malgré leur dévouement admirable, être éducateur ne s'improvise pas. Il faut savoir faire baisser la tension par la parole de telle sorte qu'on évite les coups.

Est-il vrai qu'il y a dans les CEF des enfants qui n'y sont pas destinés ?

Au départ, les CEF sont pensés pour accueillir des gamins multirécidivistes. Or, là encore, la machine s'enraye. Des enfants ne correspondant pas du tout à ce profil y sont placés, notamment après la commission d'un seul acte grave, certes criminel. Les profils étant particulièrement mêlés, cela ajoute des difficultés supplémentaires à une prise en charge sereine et efficace. Enfin, l'absence de remontées sur ce que deviennent les jeunes à leur sortie est problématique. Un directeur me disait que des jeunes lui envoyaient des cartes postales. C'est bien, mais peu constructif.

Faut-il selon vous augmenter le nombre de CEF ?

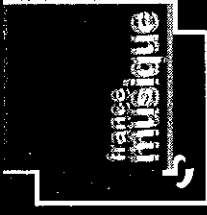
Nous n'avons pas à prendre parti sur cette question. Mais si on devait augmenter le nombre de CEF, il faudrait qu'on leur donne les moyens de fonctionner, pas seulement parquer les enfants, comme le montrent Pionsat et Hendaye. Après tout, l'indifférence de la société face à ces enfants placés en CEF les rapproche de ceux qu'on enferme en prison.

Recueilli par S.F. et W.L.D.

L'opéra comme si vous y étiez

Le billet lyrique de Libé par Eric Loret dans la Matinale de Jean-Michel Dhuez

Le samedi 13h : La Soirée lyrique de Judith Chaine



francemusique.fr

